

Le maintien du bâtiment A du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan est aujourd'hui très avancé. Même si tout n'est pas encore officiellement acté, ce projet se concrétise et doit être l'occasion d'obtenir de véritables avancées pour les personnels.

Pour l'UFAP UNSa Justice, il est hors de question que ce maintien se fasse sans prendre en compte les conditions de travail des personnels.

Les travaux de rénovation, pour lesquels un investissement de **4 millions d'euros est prévu**, doivent permettre de répondre aux problèmes rencontrés sur le bâtiment. Nous demandons dans un premier temps **la fin des douches palières, le renforcement des caillebotis, des moyens de sécurité adaptés** ou encore **la réfection des postes sécurisés**. Ces aménagements sont indispensables pour améliorer les conditions de travail des agents et renforcer la sécurité au sein de l'établissement.

Mais rénover les locaux ne suffira pas. Le maintien du bâtiment A ne doit pas entraîner une nouvelle hausse importante de la capacité d'accueil sans renforts humains conséquents. Nous avons déjà connu cette situation lors de la réouverture du premier étage, sans apport suffisant de personnels formés. Il n'est pas question que l'administration reproduise les mêmes erreurs !

C'est pourquoi nous demandons des renforts de personnels de tous corps, notamment à l'occasion des prochaines sorties de promotion de l'ENAP pour les personnels de surveillance. Le maintien du bâtiment A doit s'accompagner d'effectifs suffisants et formés pour répondre aux besoins de notre établissement.



LE MAINTIEN DU BÂTIMENT A DOIT AUSSI OUVRIR LA VOIE À LA CRÉATION D'UN CENTRE DE DÉTENTION EN GIRONDE !

Pour l'UFAP UNSa Justice, ce projet doit être l'occasion de porter enfin une véritable solution pour notre département. La Gironde doit disposer d'un centre de détention (un pour les hommes et un pour les femmes), distinct de la maison d'arrêt, avec une structure adaptée à la prise en charge des personnes détenues.

La réponse aux besoins pénitentiaires ne peut pas toujours consister à augmenter la capacité d'accueil de la structure. Nous refusons que le maintien du bâtiment A se traduise une nouvelle fois par davantage de détenus sans les effectifs et les moyens correspondants. Il faut penser l'avenir autrement et faire de ce projet une opportunité pour défendre la création d'un centre de détention en Gironde.

Pour l'UFAP UNSa Justice, le maintien du bâtiment A doit s'accompagner de travaux adaptés, de meilleures conditions de travail, de renforts de personnels de tous corps et d'une véritable ambition pour l'avenir pénitentiaire de notre département.

L'UFAP UNSa Justice
Bordeaux-Gradignan